

# Pratique de l'impôt sur les sociétés

-Référence: **CF-45**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

## Les objectifs de la formation

- Maîtriser les règles et les mécanismes de détermination du résultat fiscal
- 
- Calculer l'impôt sur les sociétés
- 
- Compléter les tableaux 2058 et 2059 de la liasse fiscale
- 
- Traiter les situations déficitaires
- Déterminer les modalités de paiement
- 

## A qui s'adresse cette formation ?

### POUR QUI :

- Chef comptable. Responsable comptable. Comptable unique.

### PRÉREQUIS :

- Aucun.

## Programme

- **Connaître les principes de l'impôt sur les sociétés**
  - Personnes imposables.
  - Territorialité, annualité.
  - Le schéma de détermination du résultat fiscal.
- **Traiter les charges déductibles**
  - Les conditions de déductibilité des charges.
  - Identification des dépenses non déductibles.
  - Les conditions de déductibilité spécifiques à certaines charges.
- **Délimiter l'imposition des produits La règle de rattachement des créances.**
  - Le régime spécial des sociétés mères et filiales.

- Le régime des plus et moins values à long terme applicable : aux cessions d'immobilisations ; aux redevances de concessions de licences et brevets ; aux titres de participation.
- **Déterminer le résultat fiscal et l'impôt sur les sociétés compte tenu : Des réintégrations et des déductions.**
  - Des plus ou moins-values nettes à long terme.
  - Des déficits reportables en arrière ou en avant.
  - Du plafonnement des déficits imputables.
  - Des crédits d'impôts (CICE, ...).
  - Des contributions additionnelles.
- **Remplir les tableaux 2058 et 2059 de la liasse fiscale**
  - Détermination du résultat fiscal avec situation bénéficiaire ou déficitaire.
  - Calcul et suivi des plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations : les tableaux 2059.
- **Payer l'impôt**
  - Les acomptes, les crédits d'impôts, la liquidation de l'IS.
  - Contribution sociale sur les bénéfices.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :  
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30  
Casablanca 20340, Maroc